



Collectif des entreprises
d'insertion du Québec

MÉMOIRE PRÉSENTÉ PAR

LE COLLECTIF DES ENTREPRISES D'INSERTION DU QUÉBEC

**À LA COMMISSION DES TRANSPORTS ET DE
L'ENVIRONNEMENT**

**DANS LE CADRE DE LA CONSULTATION À L'ÉGARD DU
PROJET DE STRATÉGIE GOUVERNEMENTALE DE
DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Novembre 2007

**Mémoire du Collectif des entreprises d'insertion du Québec
présenté à la Commission des transports et de l'environnement
Dans le cadre de la consultation à l'égard de la stratégie gouvernementale de
développement durable**

novembre 2007

Table des matières

- 1. Présentation du CEIQ et des entreprises d'insertion membres**
- 2. Commentaires sur les enjeux**
- 3. Commentaires sur les orientations**
- 4. Conclusion**

Présentation du CEIQ

Le Collectif des entreprises d'insertion du Québec regroupe 46 entreprises d'insertion membres, présentes dans 12 régions du Québec. Sa mission est, entre autres, de promouvoir et de soutenir l'intégration sociale et professionnelle des personnes exclues ou en voie d'exclusion. Cette mission se concrétise notamment par des activités de promotion et de représentation, puis par le soutien que le Collectif offre à ses membres. Le Collectif est administré par un conseil d'administration composé de douze administratrices et administrateurs représentatifs de la diversité régionale. Il est à la fois un moyen de promotion et de représentation des entreprises d'insertion et des besoins des personnes exclues. Pour ses membres, il demeure surtout un lieu de formation, d'échanges, de débats, de réflexion, de concertation, d'information, de recherche et de développement.

Les entreprises d'insertion sont de véritables entreprises qui vendent et commercialisent des biens et des services. Leur mission première est l'insertion sociale et professionnelle des personnes fortement défavorisées au plan de l'emploi. Entreprises « passerelles », elles offrent aux travailleurs en formation un parcours d'une durée moyenne de 27 semaines, qui leur permet d'acquérir des habiletés et des connaissances spécifiques et transférables, tout en leur apportant un support et un accompagnement dans leur démarche d'intégration sociale et professionnelle.

Pour les travailleurs en formation, le passage dans une telle entreprise devient un outil essentiel pour trouver un emploi et le conserver, ou pour acquérir une plus grande autonomie par le biais des études. Les entreprises d'insertion apprennent aussi aux travailleurs en formation à :

- *S'intégrer dans un milieu de travail;*
- *Occuper une place comme travailleur ;*
- *Jouer un rôle actif dans la communauté ;*
- *Développer des habitudes et des attitudes favorables à leurs objectifs d'insertion sociale;*
- *Vivre une expérience positive de travail.*

UN BILAN ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL PERCUTANT

Les membres du Collectif ont un impact important sur le développement durable, notamment :

- *En générant par année, un chiffre d'affaires annuel de plus de 50 millions, plus de 31 millions par la vente de leurs produits et services;*
- *En étant actifs dans le secteur du réemploi et du recyclage.*
- *En employant plus de 800 personnes pour soutenir l'insertion;*
- *En formant 2750 personnes par année dans 66 domaines d'apprentissage, dans 7 domaines d'activités;*
- *En répondant à des besoins de formation et d'autonomie pour des personnes en situation d'exclusion;*
- *En offrant une formation socioprofessionnelle rémunérée, de l'expérience en entreprise et un accompagnement vers une intégration durable en emploi ou un retour aux études;*
- *En formant pour d'éventuels employeurs une main-d'œuvre de qualité, ayant une expérience de travail et une formation structurante, autant pratique que théorique;*
- *Un taux d'insertion en emploi et de retour aux études de 75%.*

Les membres du Collectif sont issus du développement local, ils sont des acteurs majeurs du développement durable, leur particularité est de répondre également à des objectifs sociaux et économiques. Ils ont, pour la plupart, développé des objectifs environnementaux dont l'implication varie selon leurs secteurs d'activité économique. Un grand nombre de nos membres œuvrent directement dans le secteur du réemploi et du recyclage, où elles sont d'ailleurs reconnues comme acteurs importants, voire même des précurseurs du développement durable. Outre l'impact social majeur lié à leur mission d'insertion, les entreprises d'insertion ont aussi par leur activité commerciale un impact sur le développement économique local. Cet impact, bien que souvent plus perceptible en région, est aussi présent dans les grands centres, où les entreprises d'insertion sont souvent localisées dans les quartiers les plus défavorisés.

Nous considérons important, dans le but d'enrichir cette consultation, de vous faire part de notre vision des enjeux et des différents objectifs. Ces derniers seront analysés principalement sous l'angle de notre champ d'expertise principal, l'insertion sociale et professionnelle.

Aussi, sans s'y limiter, nous allons concentrer notre commentaire autour de la dimension sociale, l'aspect où l'ensemble des entreprises est le plus apte à développer des partenariats et appuyer le gouvernement du Québec dans la mise en œuvre de la stratégie.

Commentaires sur les enjeux

Nous sommes en accord avec les trois enjeux fondamentaux retenus dans la stratégie. Toutefois, nous considérons qu'il est primordial que ces derniers engendrent des actions concrètes. Comme le développement durable est un concept complexe, il nous semble essentiel que le gouvernement assure le leadership, pour que cette stratégie gouvernementale s'opérationnalise dans les différents plans d'action des ministères et organismes d'état. Ici les mesures de suivi prennent, selon nous, une importance majeure. Elles devront être en lien avec les actions préconisées et permettre d'évaluer l'impact et l'atteinte du résultat envisagé.

Nous tenons à souligner l'importance d'agir simultanément sur les trois dimensions indissociables de la qualité de vie : le milieu de vie (dimension environnementale), le mode de vie (dimension sociale) et le niveau de vie (dimension économique). Dans ce sens, nous croyons qu'il est important que l'aspect de simultanéité des actions et indissociabilité des trois dimensions, soit un incontournable. Selon nous, **les plans d'action qui découleront de la stratégie devraient nécessairement contenir des objectifs pour chaque dimension.**

Enjeu 1 : Développer la connaissance

Nous considérons que l'enjeu du développement de la connaissance est sans aucun doute le premier défi à relever. Le développement durable est un concept complexe qui nécessite une vision à long terme, voire même d'analyse d'équité intergénérationnelle. Elle nécessite surtout, la capacité de moduler les impacts économiques en lien avec les impacts environnementaux et sociaux. S'il est vrai que la connaissance est un outil privilégié pour prendre des décisions éclairées, il nous apparaît essentiel de développer plus qu'une connaissance générale, mais une vision intégrée des trois dimensions.

Enjeu 2 : Promouvoir l'action responsable

Nous croyons que la société doit s'interroger continuellement sur ses modes de production et de consommation, au-delà de son empreinte une écologique que toute société se doit de réduire. L'action responsable nécessite aussi d'évaluer le bilan social à l'intérieur de ces mêmes modes de production, la formation offerte aux travailleurs, la transférabilité des compétences acquises en milieu de travail. Bref, l'utilisation responsable des ressources humaines devrait être valorisée et encouragée, particulièrement dans un contexte de déficit démographique, il nous faut mettre en place les mécanismes permettant à chaque citoyen d'exploiter son plein potentiel.

Enjeu 3 : Favoriser l'engagement

Si la mise en œuvre du développement durable au Québec, s'appuie sur un engagement de tous les secteurs de la société, cet engagement ne pourra être complet, que dans le respect des expertises de chacun.

Nous sommes en accord avec l'affirmation que le gouvernement doit exercer son leadership dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, ainsi qu'à l'amélioration de la qualité de vie. Sur ce point nous tenons à réitérer notre engagement, étant convaincus que l'expertise des entreprises d'insertion et leur enracinement dans la collectivité sont des atouts pour la société québécoise.

Commentaires sur les orientations

Orientation 1) Informer, sensibiliser, éduquer, innover

Nous sommes en accord avec cette orientation qui nous semble être l'assise sur laquelle doit reposer la stratégie gouvernementale. Elle nécessite que les concepts de développement durable soient bien compris par les ministères et les organismes de l'administration publique. Nous croyons aussi qu'il faut éviter de simplifier le concept en le réduisant à une simple notion de recyclage.

Pour ce faire, **nous proposons de faire connaître les expériences et les organisations qui s'inscrivent dans le développement durable en soulignant l'impact de leurs projets, en insistant sur les trois dimensions : environnemental, social et économique. Nous croyons également qu'il est important de développer des indicateurs qui permettraient dévaluer l'impact global, en comptabilisant chacune de ces dimensions.**

Orientation 5) Répondre aux changements démographiques

Le déficit démographique perçu comme un obstacle, peut offrir certaines opportunités. La situation de pénurie de main-d'œuvre, bien que menaçante pour la productivité des entreprises, est aussi une opportunité de réinsérer sur le marché du travail, les clientèles qui en étaient exclues depuis plusieurs années. Aussi si nous gardons en tête l'objectif "*... d'accroître la productivité et la qualité des emplois...*" Un investissement majeur nous apparaît essentiel, au niveau des mesures permettant à ces personnes de réintégrer le marché du travail et d'offrir à leurs futurs employeurs, une qualité de travail et un niveau de productivité égal à n'importe quel autre employé.

Compte tenu du profil des personnes exclues du marché du travail (prestataires d'assistance emploi, sans chèque, peu scolarisés, immigrants, etc.) et en considérant l'alourdissement de ces clientèles, nous croyons qu'il serait utopique de croire que le marché de l'emploi intégrera ces personnes sans une

intervention importante. C'est pourquoi nous croyons que l'État a tout intérêt à investir dans les ressources qui ont développé une expertise auprès de ces clientèles. **Nous proposons donc d'augmenter le nombre de parcours dans les entreprises d'insertion et de réévaluer la durée de ces derniers afin de mieux répondre au besoin des personnes exclues du marché du travail**

Nous sommes d'accord avec l'énoncé qu' « *...il faut stimuler, entre autre la venue des immigrants en les soutenant dans leurs démarches d'intégration en emploi, facilitant ainsi leur contribution à la relève entrepreneuriale ...* ».

Malgré les compétences des personnes immigrantes, la méconnaissance des règles du marché du travail et la non-reconnaissance font obstacles pour un grand nombre.

Aussi, il demeure important de s'assurer que ces personnes aient accès à des services leur permettant d'appivoiser les règles du marché du travail, d'apprendre les mécanismes de recherche d'emploi et de faire reconnaître les compétences acquises dans le pays d'origine.

Depuis plus de vingt ans, les entreprises d'insertion sont reconnues pour leurs résultats efficaces dans l'insertion en emploi. Ces entreprises se sont forgé une solide expertise dans l'accompagnement de clientèles vivant de l'exclusion sous diverses formes.

Les gens provenant de l'immigration forment une large part de nos clientèles. Nos pratiques démontrent bien que, suite au parcours dans l'une de nos entreprises, les personnes immigrantes réussissent à s'adapter aux règles du marché du travail du Québec. Elles ont par la suite une plus grande facilité à faire reconnaître leur expertise à d'autres employeurs. En intégrant des milieux

de travail à forte concentration de Québécois d'origine, les immigrants facilitent leur intégration sociale au sens large.

L'immigration est d'ailleurs pour nous, une solution préconisée pour solutionner le déficit démographique non seulement dans les grands centres, mais surtout en région. Des efforts pour faciliter l'établissement d'immigrants par l'accès à un premier travail répondra aux défis du développement durable vue sous l'angle social **Nous réitérons notre capacité à répondre au défi d'intégrer davantage de gens provenant de l'immigration.**

Orientation 8) Favoriser la participation à la vie collective

Nous croyons qu'il est vrai que *"...la participation d'un plus grand nombre de citoyens à la vie collective et à la résolution des problèmes qui les touche est un avenue de qui font progresser le Québec..."* Nous croyons aussi que l'action communautaire qu'elle soit économique, sociale ou environnementale est une des composantes essentielles pour mobiliser les citoyens et permettre la participation d'un plus grand nombre à la vie collective.

Dans le but de relever les défis liés à l'objectif d'accroître l'implication citoyenne dans la communauté, nous croyons qu'il est important que les organismes communautaires aient les moyens financiers et la marge de manœuvre suffisante dans leurs actions pour développer de nouvelles approches innovantes dans la stratégie de mobilisation citoyenne.

Présentement, un grand nombre d'organismes communautaires notamment en employabilité sont liés à un mode de financement par entente de services, ce type de financement lie les organismes à un type d'intervention et ne couvre généralement pas les activités de mobilisation citoyenne.

Aussi nous recommandons que tous les organismes communautaires aient accès à un financement à la mission de base.

Orientation 9) Prévenir et réduire les inégalités sociales et économiques.

Nous sommes particulièrement interpellés par cette orientation qui nous apparaît trop souvent être oubliée dans le concept de développement durable. Nous adhérons à l'objectif proposé dans cette orientation de la stratégie.

L'entreprise d'insertion est une méthode alternative pour former des gens qui n'arriveraient pas à acquérir les compétences génériques et techniques nécessaires à l'obtention d'un emploi par l'entremise du réseau scolaire traditionnel. Le résultat de placement et de rétention en emploi des finissants des entreprises d'insertion prouve bien la qualité des formations offertes à leur clientèle. Il est donc primordial pour ces participants que leur soit reconnue la qualification acquise. **Nous proposons donc que soient mis en place des travaux permettant d'établir une reconnaissance officielle pour les participants en entreprise d'insertion.**

Nous nous rallions à l'objectif d'augmenter le taux de diplomation, toutefois force est de constater que le taux de décrochage scolaire demeure élevé au Québec. Nous croyons que les jeunes du Québec ne devraient pas être laissés à eux-mêmes, ce qui arrive trop souvent aux décrocheurs (16-18 ans) qui ne sont pas admissibles aux services d'emploi. **Nous proposons donc que tous les services d'employabilité soient offerts à la clientèle 16-18 ans et que des mesures incitent les écoles à référer systématiquement les jeunes décrocheurs scolaires à ces services.**

Nous croyons que les entreprises d'économie sociale qui axent leur intervention sur l'intégration des personnes éloignées du marché du travail, telles que les entreprises d'insertion, devraient être mieux soutenues et développées sur l'ensemble des régions du Québec. Ce soutien peut prendre différentes formes, tel une politique d'achat préférentielle, l'augmentation du nombre de parcours pour les participants en entreprise ou tout simplement un accès aux différents services offerts aux entreprises privées.

Nous croyons surtout qu'il est primordial que le financement des ces organismes soit équitable et que l'état assume le surcoût économique lié à l'insertion sociale et professionnel de ces clientèles, notamment les coûts d'inflation non couverts dans les 10 dernières années.

Aussi afin de permettre à un plus grand nombre de personnes exclues du marché du travail de bénéficier des services d'insertion sociale et professionnelle **nous proposons que le nombre de parcours en entreprise d'insertion soit augmenté et que le modèle d'entreprise d'insertion soit développé dans toutes les régions du Québec.**

Pour que les participants en entreprises d'insertion puissent bénéficier de formations de qualité **Nous proposons que le gouvernement investisse les sommes nécessaires pour rétablir le niveau de financement lié aux coûts de formation qui n'ont pas subi d'indexation ces dernières années.**

Conclusion

Le projet de stratégie tel que présenté contient selon nous les éléments essentiels pour mobiliser de façon cohérente et concertée, le personnel qui à tous les niveaux de l'administration publique devra élaborer les plans d'actions, mais surtout, les opérationnaliser.

Nous croyons qu'il est important que les orientations et objectifs se traduisent en actions concrètes dans les différents plans d'action. Nous tenons à réitérer notre engagement à contribuer à sa mise en œuvre. Nous espérons que nos propositions contribueront à la bonification de certains aspects de la stratégie.

Nous croyons fermement que les sociétés qui intégreront les notions de développement durables seront celles qui offriront la meilleure qualité de vie à ses citoyens.

Nous sommes conscients que l'implantation d'une telle stratégie nécessite des investissements considérables, mais cet investissement permettra de laisser aux générations futures, une société moderne et prospère qui aura su préserver environnement et mesures sociales.